

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
"CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE"**

ANNEXE II a

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Une unité englobe une ou plusieurs capacités validées par une épreuve s'appuyant sur l'ensemble des connaissances, des savoirs et savoir-faire développés dans le référentiel de formation.

Les unités constitutives générales U1 à U4 communes à toutes les spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère chargé de l'agriculture sont définies comme suit :

UNITE 1

L'unité 1 « Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles » est définie au regard de la capacité C1 validée par l'épreuve E1 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG1.

Unité 1 - MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :

Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'élève, l'apprenti et l'adulte en formation :

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- de se confronter avec la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module MG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

Objectifs de formation	Disciplines
- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique	- Français - Education socioculturelle - Histoire -géographie - Documentation
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel	
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde	
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation	

UNITE 2

L'unité 2 « Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle » est définie au regard de la capacité C2 validée par l'épreuve E2 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG2.

Unité 2 - MG2 Langue et culture étrangères

Objectif général du module

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

On propose des supports et des activités permettant d'utiliser la langue dans des situations diverses liées aux domaines professionnels, à la culture ou à la civilisation des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale.

On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable, donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Objectifs de formation	Disciplines
<ul style="list-style-type: none">- Comprendre la langue orale- S'exprimer à l'oral en interaction- S'exprimer à l'oral en continu- Comprendre la langue écrite- S'exprimer par écrit	- Langue vivante
} dans des situations sociales et professionnelles	

Niveau B1+(utilisateur indépendant de niveau seuil) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

UNITE 3

L'unité 3 « Développer sa motricité » est définie au regard de la capacité C3 validée par l'épreuve E3 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG3.

Unité 3 - MG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques

Objectif général du module

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles. Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'E.P.S, de dimension motrice

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif,
- réaliser et orienter son activité physique en vue de son développement (cette compétence devient un passage obligé de formation en baccalauréat professionnel).

Compétences méthodologiques et sociales

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins quatre compétences propres à l'E.P.S et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSA au moins sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres au baccalauréat professionnel s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'E.P.S diffusé dans les textes officiels du ministère chargé de l'Education Nationale et du ministère chargé de l'Agriculture.

L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.

Objectifs de formation	Disciplines
- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques	- Education physique et sportive
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité	
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives	

UNITE 4

L'unité 4 « Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques » est définie au regard de la capacité C4 validée par l'épreuve E4 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG4.

Unité 4 - MG4 Culture scientifique et technologique

Objectif général du module

Mobiliser des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne des élèves. En baccalauréat professionnel, on se propose de compléter les acquis de la seconde professionnelle en vue d'enrichir la culture scientifique et technologique des apprenants.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation,
- de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- de former à une utilisation raisonnée des outils technologiques, mathématiques et scientifiques,
- de permettre d'exercer un esprit critique par rapport aux enjeux liés au monde vivant (environnement, alimentation et santé), à l'impact des T I C sur la société, à l'information scientifique.

On s'efforce de contextualiser les supports de formation en fonction des secteurs professionnels et de s'appuyer sur des situations et exemples concrets.

Objectifs de formation	Disciplines
- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Biologie-écologie - Physique-chimie - Informatique
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé	
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies	
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	

Les unités constitutives professionnelles spécifiques à la spécialité professionnelle « conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole » du baccalauréat professionnel délivré par le ministère chargé de l'agriculture sont définies comme suit :

UNITE 5

L'unité 5 "Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système vitivinicole" est définie au regard de la capacité C5 validée par l'épreuve E5 s'appuyant sur les connaissances développées dans les modules MP4 et MP5.

Unité 5 – MP4 Conduite d'un processus viticole MP5 Conduite d'un processus vinicole	
Présentation des modules, conditions d'atteinte des objectifs	
Objectifs de formation	Disciplines
<p>Porter un jugement sur les états de la vigne et la production de raisins en relation avec les états du milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les principales étapes de l'élaboration de la matière première - Evaluer les états du milieu - Évaluer les états de la vigne - Mettre en évidence les liens entre le fonctionnement de la vigne, l'élaboration de la matière première et le milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - Viticulture-œnologie - Agronomie
<p>Organiser les principaux leviers permettant d'agir sur le fonctionnement d'un « agroécosystème vigne »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix du matériel végétal et installation du vignoble - Gestion du sol - Gestion des bioagresseurs - Gestion de la vigueur - Gestion de l'alimentation minérale, la gestion de l'eau - Gestion des rendements (quantité et qualité) 	
<p>Expliquer les rôles œnologiques des principaux constituants du raisin et l'élaboration du vin</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'initier à l'analyse sensorielle par la dégustation du raisin et du vin - Identifier les principaux constituants du raisin et préciser leurs intérêts et/ou impacts lors de la vinification Établir les liens entre les microorganismes, les composés présents et le processus de vinification - Évaluer l'impact sur la qualité du vin, des constituants issus de la transformation du raisin en vin - Identifier les transformations physico-chimiques en jeu lors de l'élevage du vin 	
<p>Organiser les principaux leviers permettant d'agir sur les propriétés d'un vin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la qualité de la vendange - Gestion aromatique - Gestion de l'intégrité du vin - Gestion des microorganismes - Gestion des intrants œnologiques 	

UNITE 6

L'unité 6 "Piloter une entreprise vitivinicole" est définie au regard de la capacité C6 validée par l'épreuve E6 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP1.

Unité 6 – MP1 Entreprise et territoire	
Objectif général du module Analyser le fonctionnement d'une entreprise vitivinicole dans son territoire.	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs	
Ce module vise à comprendre la façon dont les exploitations vitivinicoles, dans leur diversité, sont organisées, à en évaluer les performances à partir d'un diagnostic intégrant les différents critères de la durabilité et à appréhender leurs perspectives d'évolution.	
Sa mise en œuvre est centrée sur la valorisation de cas concrets d'exploitations vitivinicoles dans leur territoire, présentant des modes d'organisation diversifiés, plus ou moins complexes. Le terroir peut être vu comme un élément structurant ou de contexte de ces entreprises. Les acquisitions réalisées dans ce module sont transférables par les apprenants au cas support de leur épreuve 6.	
Objectifs de formation	Disciplines
Analyser un terroir viticole dans ses différentes dimensions - Identifier et caractériser les différentes composantes d'un terroir - Mettre en évidence les spécificités d'un terroir	- Sciences économiques, sociales et de gestion - Viticulture-oenologie - Agronomie
Caractériser le fonctionnement d'une entreprise vitivinicole dans son territoire	
Détecter des points forts et des points faibles du fonctionnement de l'entreprise - Formuler des éléments de diagnostic des sous-systèmes - Formuler des éléments de diagnostic global	
Proposer des pistes d'évolution de l'entreprise - Identifier des évolutions possibles du système - Envisager des conséquences de ces évolutions sur le système d'exploitation	

Cinq unités sont définies au regard des capacités C7, C8, C9, C10, C11 et C12 validées par l'épreuve de diplôme E7.

L'Unité 7-1 « Conduire la production viticole » est définie au regard de la capacité C7 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans les modules MP4 et MP6.

Unité 7-1 – MP4 Conduite d'un processus viticole MP6 Choix, mise en œuvre et maintenance des matériels vitivinicoles	
Objectif général du module MP4 Gérer des ressources pour assurer une production viticole.	
Objectif général du module MP6 Être capable de raisonner le choix, la mise en œuvre et d'assurer la maintenance des matériels vitivinicoles afin d'optimiser leur efficacité en prenant en compte les contraintes techniques, agro-environnementales, réglementaires et en recherchant les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.	
Objectifs de formation	Disciplines
Proposer un itinéraire technique - Préciser les objectifs de l'itinéraire technique - Réaliser des choix techniques - Formaliser l'itinéraire proposé	
Mettre en œuvre des opérations techniques au vignoble dans le cadre d'un itinéraire technique - Observer les états du milieu et de la vigne - Organiser les opérations techniques - Exécuter des opérations techniques - Porter un jugement sur les opérations techniques réalisées - Evaluer les performances de l'itinéraire technique	- Viticulture oenologie - Agronomie
Proposer des améliorations du fonctionnement du vignoble permettant une gestion durable des ressources communes	
Choisir les matériels vitivinicoles sur des critères de fonctionnalité et de performance - Décrire les principes fondamentaux des systèmes technologiques utilisés dans les matériels vitivinicoles - Choisir les matériels vitivinicoles dans un contexte donné	
Utiliser les matériels dans une perspective d'optimisation de leurs performances techniques, économiques, sécuritaires et de leur impact environnemental - Utiliser les automoteurs - Utiliser le matériel de la chaîne de vinification : de la réception de la vendange au conditionnement final - Utiliser et gérer un parc de matériel de conduite du vignoble	- Sciences et techniques des agroéquipements

L'Unité 7-2 « Conduire les travaux de cave » est définie au regard de la capacité C8 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans les modules MP5 et MP 6.

Unité 7-2 – MP5 Conduite d'un processus vinicole **MP6** Choix, mise en œuvre et maintenance des matériels vitivinicoles

Objectif général du module MP5

Conduire une vinification.

Objectif général du module MP6

Être capable de raisonner le choix, la mise en œuvre et d'assurer la maintenance des matériels vitivinicoles afin d'optimiser leur efficacité en prenant en compte les contraintes techniques, agro-environnementales, réglementaires et en recherchant les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Objectifs de formation	Disciplines
<p>Proposer un itinéraire d'élaboration d'un vin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préciser les objectifs de l'itinéraire - Réaliser des choix techniques - Formaliser l'itinéraire proposé 	<p>- Viticulture oenologie</p>
<p>Mettre en œuvre des opérations techniques en cave, dans le cadre d'un processus de vinification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le suivi de la vinification - Organiser les opérations techniques - Exécuter des opérations techniques - Porter un jugement sur l'opération technique réalisée - Évaluer les performances de l'itinéraire de vinification 	
<p>Proposer des améliorations permettant une gestion durable des ressources communes</p>	
<p>Raisonner les caractéristiques des bâtiments et équipements de stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier la fonctionnalité des locaux de vinification - Evaluer les besoins en bâtiments pour le stockage et la maintenance du matériel - Retrouver les consignes et règlements en matière de gestion des effluents - Gérer le stockage et la manipulation des produits consommables et de leurs déchets 	<p>- Sciences et techniques des agroéquipements</p>

L'Unité 7-3 « Gérer le travail dans l'entreprise vitivinicole et Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte » est définie au regard des capacités C9 et C10 validées par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP3.

Unité 7-3 – MP3 Gestion de l'entreprise vitivinicole	
Objectif général du module Raisonnement la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise vitivinicole.	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs	
Ce module doit permettre : - d'établir, d'analyser et d'utiliser les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler et orienter son fonctionnement ; - d'acquérir des notions fiscales, juridiques et relatives à la gestion du travail et des ressources humaines afin de mieux appréhender leurs incidences lors de la conduite de l'entreprise et de la prise de décision. Il s'appuie sur l'étude de cas concrets et sur l'expérience vécue lors des périodes de formation en milieu professionnel. Il est obligatoirement mené en lien avec le module MP1.	
Objectifs de formation	Disciplines
Interpréter les documents comptables - Repérer l'origine des documents comptables - Identifier l'intérêt des documents comptables	- Sciences économiques, sociales et de gestion
Réaliser les diagnostics économique et financier - Construire un diagnostic technico-économique de l'entreprise - Construire un diagnostic financier de l'entreprise	
Raisonnement une décision et un projet - Identifier les différentes étapes et les outils de la prise de décision - Appréhender le projet d'installation	
Appréhender les modalités de la gestion du travail et des ressources humaines - Analyser l'organisation du travail - Appréhender la dimension relationnelle dans l'entreprise Prendre en compte les aspects sociaux et juridiques de la gestion des ressources humaines	
Repérer les dimensions fiscale et juridique de l'entreprise - Identifier les mécanismes de base des différents régimes fiscaux - Identifier les principaux aspects juridiques	
Prendre en compte l'organisation administrative de l'entreprise	

L'Unité 7-4 « Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services » est définie au regard de la capacité C11 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP2.

Unité 7-4 – MP2 Environnement socio-économique et réglementaire de l'entreprise	
Objectif général du module Identifier les perspectives de développement de l'entreprise vitivinicole dans son environnement.	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs Ce module vise à caractériser l'environnement économique, réglementaire et social de l'entreprise vitivinicole et à montrer comment il agit sur son fonctionnement et influence ses perspectives d'évolution. Trois entrées, qui ne constituent pas nécessairement un plan de cours, sont proposées : - une approche de l'environnement général de l'entreprise vitivinicole qui permet d'appréhender les spécificités de la filière vitivinicole française et sa situation dans le marché mondial, - la prise en compte de l'insertion territoriale de l'entreprise, de ses atouts et de ses contraintes, - l'étude de la diversité des pratiques mises en œuvre par les entreprises pour valoriser leur production et/ou la diversifier.	
Objectifs de formation	Disciplines
Situer l'entreprise vitivinicole dans l'environnement économique et réglementaire - Situer les vins français dans le marché mondial - Identifier le cadre réglementaire de la production vitivinicole	- Sciences économiques, sociales et de gestion
Repérer les attentes sociétales vis-à-vis de la viticulture et des vins	
Prendre en compte les dynamiques territoriales et collectives - Identifier un territoire et ses acteurs - Appréhender les logiques et les actions des différents acteurs dans le territoire - Situer l'entreprise dans les actions territoriales et collectives	
Analyser des pratiques de valorisation, de diversification et de commercialisation de la production vitivinicole - Identifier des différentes pratiques mises en œuvre - Repérer les facteurs de la diversité des pratiques - Appréhender des outils de commercialisation	

L'Unité 7-5 « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers » est définie au regard de la capacité C12 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MAP. « Module d'adaptation professionnelle »

Unité 7-5 – MAP Module d'adaptation professionnelle

Objectif général du module

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte des établissements,
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation de production des exploitations vitivinicoles.
Des formations complémentaires en agriculture biologique ou dans des systèmes de gestion et de commercialisation innovants peuvent être entreprises en complément de ce baccalauréat professionnel conduisant à une installation aidée.